



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 972

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, le conseil municipal de la Ville de Berthierville a adopté, par le biais de la résolution 2023-03-063, le Règlement numéro 972 concernant la fermeture et l'abolition d'une section de la rue Jacques-Cartier ayant le numéro de lot 6 513 627.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville situé au 588 rue De Montcalm à Berthierville du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ À BERTHIERVILLE,
Ce 9^e jour de mars 2023

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière